

## CONSEIL D'ECOLE N° 2

École élémentaire publique Jean de La Fontaine

**Étaient présents:** VOIR FEUILLE D'EMARGEMENT ci-jointe.

Les enseignants: M. TOUATI (directeur) et les enseignants.

Les parents d'élèves élus: APE et UPE.

Madame Le Maire de Romillé : Mme DAUCE.

Responsable des affaires scolaires : Mme PORTES.

Responsable Pôle enfance-jeunesse : Mme ZAIBA.

Rédacteur du Compte-rendu: M. TOUATI.

- Rappel de la date du 3<sup>ème</sup> conseil d'école → jeudi 9 juin 18h
- Fête de l'école → samedi 11 juin.
- Comité consultatif → jeudi 4 février à 20h.
- **Projet d'école 2016-2020 ( = Ajout à l'ordre du jour prévu ) :**

→ Le choix de deux axes de progrès par l'équipe enseignante sera fait en conseil des maitres.

→ + les 3 volets retenus par le département:

- parcours d'éducation artistique.
- parcours citoyen.
- volet numérique.

▶ Pour l'efficacité du projet, l'articulation éducative avec les partenaires dans le cadre de l'offre périscolaire et du PET est préconisée.

▶ Le projet sera présenté au prochain conseil d'école et au conseil école-collège.

- **Exercices incendie N°2 et mise à l'abri**

### Sécurité des écoles : consignes du ministère de l'éducation nationale

Exercice incendie (N°2) organisé le **mercredi 2 décembre à 9 heures.**

Exercice de confinement organisé le **mardi 7 décembre à 10h20 (voir PPMS).**

- **Questions UPE**

→ Les parents demandent à connaître les modalités des remplacements d'un enseignant absent pour maladie ainsi que le protocole pour suivre le programme. Est-il possible de faire un paragraphe à ce sujet sur le résumé du conseil d'école pour en informer tous les parents ?

Quand un enseignant est absent, il a le devoir de prévenir l'inspection académique et signaler son absence à l'école. L'affectation d'un remplaçant disponible à ce moment là est décidée par les services de l'inspection académique. L'enseignant(e) chargé(e) de cette mission est contacté(e). On lui indique l'adresse de l'école et le niveau concerné. Dès son arrivé(e), le remplaçant consulte le cahier journal de l'enseignant titulaire et prend les informations disponibles pour poursuivre l'enseignement conformément aux programmes.

→Revoir les absences de réponse au téléphone aux appels : mercredi, jeudi et vendredi...

Lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école, j'ai signalé l'impossibilité de répondre à des appels à caractère urgent et exceptionnels en dehors des jours de décharge du directeur. Cette impossibilité doit être tenue en compte par tous les parents. En outre, le Directeur fait remarquer que certains messages encombrant le répondeur. Un parent d'élève suggère que les appels en dehors du temps scolaire soient adressés à Madame Hamon.

→Est il possible de fermer la porte blanche du haut de l'école pour n'avoir que le portail bleu d'ouvert entre 15h40 et 15h50 ? Ceci pourrait libérer peut être une personne du périscolaire pour renforcer la surveillance à la sortie des enfants.

Cette proposition va rejoindre celle que les enseignants pensent faire. Madame Hamon est au courant. Il reste à la mettre en application en désignant des animateurs du temps périscolaire pour cette tâche.

### ➤ Questions APE (ci-joint)

→ APC lors d'absences d'enseignants /suivi des enfants en difficultés.

Le repérage des enfants en difficultés se fait en conseil des maitres pour toutes les classes. Nous disposons de plusieurs leviers pour leur suivi : différenciation pédagogique, SRAN, RASED, PPRE, APC, PPS... L'organisation des APC suit un protocole très précis et validé par l'Inspecteur de l'éducation nationale. Un **volume horaire très précis** doit être effectué par chaque professeur, **pendant une fenêtre horaire définie**.

Dans ce cadre, chaque enseignant organise les APC. Elles dépendent des constats quotidiens qu'il fait et des apprentissages dispensés.

Un remplaçant pour une courte durée a très souvent du mal à avoir le recul nécessaire pour en organiser.

Pour un remplacement de longue durée, l'enseignant en poste doit assurer les APC pendant les horaires prévus à l'école.

→ Autres questions (voir fichier ci-joint).

→ Des réponses et des explications ont été données par Madame Le Maire. La satisfaction de certaines requêtes dépendra des décisions du conseil municipal.

### ➤ Guide d'accueil APE

Remerciements pour cette contribution. Ce guide est d'une grande utilité pour les nouveaux parents qui arrivent sur Romillé car au-delà des informations scolaires et périscolaires, il renseigne sur les structures de la commune.

### ➤ Demande de mise à disposition de l'école de la salle « Pré vert » le vendredi 9 décembre 2016

→ Madame Le Maire a donné une réponse favorable.

➤ **Spectacle de Noël**

Remerciements à la Mairie pour la prise en charge et l'organisation de ce spectacle.  
Certaines remarques concernant son déroulement ont été faites. Madame Le Maire en a pris note.

➤ **Effectifs prévus pour 2016/2017**

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
55	63	50	52	57	277

➤ **Renouvellement des ressources pédagogiques/nouveaux programmes**

Demande d'une dotation exceptionnelle pour renouveler les supports pédagogiques. Le syndicat national de l'édition estime le coût moyen pour l'acquisition de nouveaux manuels (Mathématiques, Lecture/Français, Questionner le Monde) à 30 € par élève de cycle 2 et 55 € par élève de cycle 3 pour 5 ouvrages scolaires (Mathématiques, Français, Histoire-Géographie-EMC, Sciences et technologie, langue vivante).

Cycle 2 (CP, CE1, CE2)	Cycle 3 (CM1 et CM2)	total
168 x 30 € = 5040 €	109 x 55 € = 5995 €	11 035 €

➤ **Point sur les travaux d'isolation thermique, fixation vidéoprojecteurs...**

Les travaux d'isolation thermique ainsi que la fixation des vidéoprojecteurs ont été réalisés dans les classes N°1, N°2 et N°3.

Il reste un ordinateur portable et deux vidéoprojecteurs à acheter pour finir l'équipement des classes.

→ Il est demandé à la Mairie de faire le point sur la suite des travaux.

➤ **Fermeture des portes (isolation thermique/sécurité)**

Les portes d'entrée à l'école du côté maternelle nécessitent la pose d'un système pour les maintenir fermées et éviter des pertes de chaleur considérables.

La question de fermeture pour des raisons de sécurité est toujours sans réponse et le problème reste insoluble.

➤ **Inventaire outils de communication (question du téléphone)**

Etat des lieux du système d'information (informatique, téléphonie, copieurs...) met en évidence le besoin d'installer un téléphone dans la salle des maîtres (fonctionnant sans électricité afin de répondre aux exigences du PPMS) et un autre du côté des classes N°8, N°9.

→ L'utilisation des téléphones par les enseignants est-elle à usage personnel ou professionnel ?

Il s'agit de permettre aux professeurs d'appeler des professionnels (orthophonistes...) qui interviennent auprès de leurs élèves ou d'appeler les parents pour vérifier les raisons d'une absence, leur proposer un rendez-vous... Un seul téléphone s'avère insuffisant pour 11 enseignants et les réseaux de Romillé ne permettent pas d'utiliser les portables.

➤ **Transition temps scolaire/périscolaire**

Lors du conseil des maitres du 11 janvier 2016, l'équipe enseignante a souhaité ne plus s'occuper de l'ouverture et fermeture du portail à 11h50 et 15h40. Elle estime qu'il appartient au responsable du temps scolaire de désigner des animateurs à cet effet.

Les animateurs choisis par les responsables du temps périscolaire pourront fermer la porte blanche du haut de l'école et ouvrir le portail bleu entre 15h40 et 15h50. A 11h50, il leur suffirait d'ouvrir et fermer le portail bleu.

**Rappel :**

Le planning des surveillances des récréations et d'accueil de 8h20 et 11h40, établi sous la responsabilité du Directeur, depuis la rentrée scolaire est affiché devant l'école, dans la salle des maitres et dans le bureau de Direction.

➤ **Actions (classe de mer...)**

Plusieurs actions sont proposées :

- Actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets (du CE1 au CM2).
- Conseil d'émulation civique (cycle 3)
- Opération civique Kéolis : utilisation des transports et sécurité routière... (CM1 et CM2)
- Permis vélo (CM2)
- Piscine (CP)
- Musique (CE1)
- Cinécole (toutes les classes)
- Classe de mer du 27 avril au 29 avril 2016
- Sport : cross de la circonscription le jeudi 31 mars à Romillé

Les enseignants peuvent participer à certaines actions lorsqu'ils les estiment intéressantes et susceptibles d'être intégrées dans leur programmation. D'autres actions sont en cours d'élaboration.

Concernant la classe de mer, Madame Noël, a donné des informations sur le projet. Elle a cité les nombreuses actions organisées afin de récolter de l'argent et réduire le coût pour les familles. L'enseignante a tenu à remercier tous ceux qui l'ont aidée. Enfin, compte-tenu des grands efforts déployés, Madame Noël a souligné l'importance de trouver d'autres sources de financements pour les futurs projets de ce type.

Madame Le Maire, n'exclue pas la possibilité d'accorder des subventions et d'étudier de tels projets. Les enseignants sont invités à anticiper les actions et estimer les coûts.

Les représentants des parents d'élèves		Le Directeur
APE	Une autre liste de parents d'élèves	M. Khaldoun TOUATI